

Votre solution en soins de santé, disponible sur demande.



Une question ou un problème de santé?

Soins Virtuels TELUS Santé est une plateforme de soins de santé virtuels conçue pour répondre à vos besoins de santé physique et mentale par clavardage ou session vidéo cryptés, 24 heures par jour, 365 jours par an, pour vous et les membres de votre famille immédiate.*

Vous pouvez ainsi communiquer avec des professionnels de la santé canadiens disponibles pour répondre à vos questions ou préoccupations que vous pourriez avoir concernant votre santé.

Services disponibles :



Consultations virtuelles illimitées 24/7/365 par messagerie texte ou vidéo cryptées.



Soins confidentiels, pratiques et bilingues pour les problèmes de santé physique et mentale non urgents.



Émissions et renouvellements de prescriptions, références auprès de spécialistes et demandes d'analyses de laboratoires délivrées en quelques minutes.



Couverture du conjoint et des enfants de moins de 26 ans.



Suivi des soins réalisé virtuellement, sans rendez-vous.



Conservation des dossiers de santé numériques, avec mises à jour envoyées à votre médecin traitant sur demande, avec votre consentement.

Utilisations de Soins Virtuels TELUS Santé :

Évitez les visites aux urgences ou dans les cliniques sans rendez-vous pour des problèmes non urgents tels que :

- Éruptions cutanées
- Anxiété
- Troubles digestifs
- Toux et Rhume
- Dépression
- Grippe
- Conseils pour la perte de poids
- Insomnie
- Abandon du tabac
- Blessures sportives
- Et bien plus encore

En tant que membre et client Desjardins Entreprises, profitez d'une offre d'une durée limitée sur les services de soins de santé virtuels. Obtenez l'accès à Soins Virtuels TELUS Santé pour seulement

5,50 \$
par employé, par mois.**

Pour profiter de cette offre, communiquez par courriel à desjardins.soinsvirtuels@telus.com

Offert grâce à



Veillez noter : Choisissez un endroit approprié pour votre consultation afin d'en préserver le caractère confidentiel. Des cas spécifiques peuvent nécessiter un rendez-vous médical en personne, à la discrétion du professionnel de la santé de Soins Virtuels TELUS Santé. Les professionnels de la santé disponibles sur l'application ne peuvent pas remplir de formulaires d'indemnisation en cas d'accident de travail ou de la route, ni de billet de médecin d'une durée de plus de trois jours. Soins Virtuels TELUS Santé ne doit pas être utilisée en cas d'urgence.

*La famille immédiate inclut votre conjoint(e) et enfants à charge de moins de 26 ans. **Des conditions s'appliquent. L'offre prend fin le 31 décembre 2024.